

## Décision 2025-13

### Validation du projet de mémoire en réponse à la consultation des assemblées

La Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie le 26 septembre 2025 à 9h30 à Saint-Just, sous la présidence de M. Michel DEMOLDER, président.

#### Assistaient à la séance :

##### Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

M. Michel DEMOLDER (Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau Potable en Ille-et-Vilaine), M. Jean-François MARY (EPTB Eaux & Vilaine), M. André CROCQ (Conseil Régional de Bretagne), M. Yann SOULABAILLE (Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine), M. Alain GUIHARD (Conseil Départemental du Morbihan), M. Christian LEMÉE (Syndicat Chère Don Isac), M. Bruno LE BORGNE (Eau du Morbihan), M. Guénaël CHOUPAUX (Représentant des Maires de Côtes d'Armor), Mme Annie ROBERT (Représentant des EPCI des Côtes d'Armor), M. Ludovic BROSSARD (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine), Mme Aude DE LA VERGNE (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine), M. Dominique DENIEUL (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine), M. Pascal HERVÉ (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine), M. Patrick HERVIOU (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine), M. Daniel HOUITTE (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine), M. Jacques LARRAY (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine), M. Vincent MINIER (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine), M. Jean RONSIN (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine), M. David VEILLAUX (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine), M. Sébastien CROSSOUARD (Représentant des EPCI de Loire-Atlantique), Mme Annabelle GARAND (Représentant des EPCI de Loire-Atlantique), Mme Aurélie MÉZIÈRE (Représentant des Maires de Loire-Atlantique), M. Patrick LE DIFFON (Représentant des Maires du Morbihan), M. Bertrand ROBERDEL (Représentant des EPCI du Morbihan), M. Stéphane ROUAULT (Représentant des EPCI du Morbihan) M. Joël TRIBALLIER (Représentant des EPCI du Morbihan).

##### Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

M. Erwann ETRILLARD (Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine), M. Martial BOUVIER (Chambre d'Agriculture du Loire-Atlantique), M. Dominique BALAC (Chambre d'Agriculture du Morbihan), M. Sébastien ROUAULT (Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor), Mme Emmanuelle DERA EVE (Agrobio 35), M. Jean-François LEVREL (Coopération agricole), M. Frédéric NICOLAZO (Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud), M. Didier MUGNIERY (Collectif des Associations de Sinistrés du Bassin de la Vilaine), Mme Marie-Claire POUPARD (UFC Que Choisir Loire-Atlantique), M. Patrick ANNE (Maison de la Consommation et de l'Environnement d'Ille-et-Vilaine), M. François CHEVRIER (Ligue régionale de Canoë-Kayak de Bretagne), M. Pierre-Anne GORVEL (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques des Côtes d'Armor), M. Jérémy GRANDIÈRE (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques d'Ille-et-Vilaine), M. Pierrick COURJAL (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Morbihan), Mme Pauline PENNOBER (Eau et rivières de Bretagne), M. Olivier GUINDON (France Nature Environnement Pays de la Loire).

##### Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics

M. Jean-Luc BLONDEL (Sous-Préfet de Redon), M. Paul RAPION (MISEN d'Ille-et-Vilaine), M. Laurent LHERBETTE (DDTM de Loire-Atlantique), Mme Soana GRAVE (DDT de Mayenne), M. Thierry CHATELAIN (DDTM du Morbihan), M. Jean PLACINES (Agence de l'Eau Loire-Bretagne), Mme Hélène ANQUETIL (Office Français de la Biodiversité Bretagne), M. Mathieu BOSSIS (Office Français de la Biodiversité des Pays de la Loire).

#### Étaient excusés :

##### Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

M. Jean-Michel BUF (Conseil Régional des Pays de la Loire), Mme Nathalie NOWAK (Conseil Départemental des Côtes d'Armor), M. Bernard LEBEAU (Conseil Départemental de Loire-Atlantique), Mme Marie-Jo HAMARD (Conseil Départemental du Maine-et-Loire), M. Fabrice CARO (Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust), Mme Marie-Edith MACÉ (Collectivité Eau du Bassin Rennais), M. Michel DUAULT (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine).

##### Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

## Commission Locale de l'Eau du 26 septembre 2025

M. Jean-Philippe CROCQ (Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne), M. Joël JOSSE (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Loire-Atlantique), Mme Françoise LACHERON (Bretagne Vivante), M. Jacques DE FARCY (Syndicat de la Propriété rurale d'Ille-et-Vilaine).

### Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics

Mme Léa THIÉBAUD (DDTM des Côtes d'Armor).

### Pouvoirs :

Mme Nathalie NOWAK (Conseil Départemental des Côtes d'Armor) à M. Yann SOULABAILLE (Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine)

M. Bernard LEBEAU (Conseil Départemental de Loire-Atlantique) à M. Patrick LE DIFFON (Représentant des Maires du Morbihan)

M. Fabrice CARO (Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust) à M. Christian LEMEE (Syndicat Chère Don Isac)

Mme Marie-Edith MACE (Collectivité Eau du Bassin Rennais) à M. Monsieur M. Pascal HERVÉ (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine)

M. Michel DUAULT (Représentant des maires d'Ille-et-Vilaine) à M. Jean RONSIN (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine)

M. Joël JOSSE (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Loire-Atlantique) à M. Jérémy GRANDIÈRE (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques d'Ille-et-Vilaine)

Mme Françoise LACHERON (Bretagne Vivante) à Mme Pauline PENNOBER (Eau et rivières de Bretagne)

M. Jacques DE FARCY (Syndicat de la Propriété rurale d'Ille-et-Vilaine) à M. Dominique BALAC (Chambre d'Agriculture du Morbihan)

Mme Léa THIÉBAUD (DDTM des Côtes d'Armor) à M. Paul RAPION (MISEN d'Ille-et-Vilaine).

### Pouvoirs attribués au cours de la séance :

À partir de 11h00: M. André CROCQ (Conseil Régional de Bretagne) à M. Michel DEMOLDER (Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau Potable en Ille-et-Vilaine)

À partir de 11h20: M. Patrick HERVIOU (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine) à M. Jean RONSIN (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine)

À partir de 11h25: M. David VEILLAUX (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine) à M. Daniel HOUITTE (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine)

À partir de 12h00: M. Dominique DENIEUL (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine) à M. Daniel HOUITTE (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine)

A partir de 12h30: M. Jean-François MARY (EPTB Eaux & Vilaine) à M. Ludovic BROSSARD (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine)

A partir de 12h30: Monsieur M. Pascal HERVÉ (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine) à M. Ludovic BROSSARD (Représentant des Maires d'Ille-et-Vilaine)

A partir de 12h30: Mme Aude DE LA VERGNE (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine) à M. Vincent MINIER (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine)

A partir de 12h30: M. Jacques LARRAY (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine) à M. Yann SOULABAILLE (Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine)

A partir de 12h45: M. Patrick LE DIFFON (Représentant des Maires du Morbihan) à M. Bruno LE BORGNE (Eau du Morbihan)

A partir de 12h50: M. Jean RONSIN (Représentant des EPCI d'Ille-et-Vilaine) à Mme Annie ROBERT (Représentant des EPCI des Côtes d'Armor)

### **Nombre de votants :**

	En exercice	Présents	Pouvoirs	<b>Votants</b>
Collège élus	39	26	5	<b>31</b>
Collège usagers	22	16	3	<b>19</b>
Collège État	11	8	1	<b>9</b>
Total	72	50	9	<b>59</b>

Le président constate que le quorum des 2/3 de membres présents ou représentés est atteint. La Commission Locale de l'Eau peut valablement délibérer.

## Commission Locale de l'Eau du 26 septembre 2025

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine, après en avoir délibéré,

**Contre : 8**

**Abstention : 1**

**Pour : 47**

**Ne prend pas part au vote : 3**

À la majorité, valide le projet de mémoire en réponse à la consultation des assemblées qui sera publié lors de la participation du public par voie électronique.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la CLE du SAGE Vilaine  
Michel DEMOLDER

